



CAHIER DÉPARTEMENTAL : VAL-DE-MARNE DECEMBRE 2004



Données de contexte	2
1. La population handicapée	2
1.1 Les bénéficiaires de la loi de 1987	2
▪ Les titulaires d'une reconnaissance Cotorep	2
▪ Les titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle	3
▪ Les titulaires d'une pension d'invalidité	3
1.2 Le chômage des bénéficiaires de la loi	4
▪ La demande d'emploi	4
▪ Les entrées au chômage	7
▪ Les sorties du chômage	8
1.3 L'emploi des bénéficiaires de la loi dans les établissements assujettis en 2002	9
1.4 Les personnes handicapées en milieu protégé	11
2 Les entreprises et les offres d'emploi	12
2.1 Les établissements d'au moins un salarié en 2003	12
2.2 Établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires de la loi de 1987 en 2002	13
2.3 Offres d'emploi	14
3 La politique d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés	15
3.1 Les parcours d'insertion	15
▪ L'activité des deux structures Cap Emploi	15
▪ La formation professionnelle	16
▪ Le suivi de parcours du PDITH	17
▪ Les mesures emploi du programme « Chômeurs longue durée »	17
3.2 Le maintien dans l'emploi par l'axe PDITH	17
3.3 La sensibilisation des entreprises par le PDITH et les Cap Emploi	18
▪ Axe sensibilisation des entreprises	18
▪ Structures Cap Emploi	18
3.4 L'accompagnement des jeunes en situation de handicap dans la construction de leur parcours d'insertion	18
▪ Structures Cap Emploi	18
▪ Les missions locales	18
4 Ratios départementaux	20
Glossaire	21

Données de contexte

1 239 352 habitants, 11% de la population francilienne (estimation 2003, Insee)

457 728 actifs occupés, 9% de l'Ile-de-France (estimation 2002, Insee)

84 570 demandeurs d'emploi tous publics et toutes catégories au 31 décembre 2004, 10% de la région (DRTEFP)

9.6% de taux de chômage fin 2004, 0.2 point de moins que la région (Insee)

1. La population handicapée

1.1 Les bénéficiaires de la loi de 1987

▪ Les titulaires d'une reconnaissance Cotorep¹

En 2002, **15 933** reconnaissances « travailleur handicapé » valides sur le département (principalement Créteil, Vitry-sur-Seine et Champigny-sur-Marne), soit 12% de l'ensemble des reconnaissances valides de la région.

Répartition des demandes et décisions de reconnaissances « travailleur handicapé » en 2003

	Demandes reconnaissances	Décisions reconnaissances	Refus ou sans suite	Sursis à statuer	Total des décisions	Evolution décisions 03-02
Val-de-Marne (94)	5 504	3 765	1 119	4	4 888	-3%
% Ile-de-France	12%	11%	14%	2%	11%	-2%

Source Observatoire/DREES

Guide de lecture Les décisions peuvent correspondre à une demande effectuée avant 2003

La part des premières demandes dans les décisions 2003 représente 50% pour une moyenne régionale de 49%.

20% des décisions concernent des reconnaissances catégorie A, 58% des catégories B et 22% des catégories C (répartition régionale 16%, 62% et 22%).

Répartition des demandes et décisions d'orientations professionnelles en 2003

	Demandes orientations	Décisions orientations	Refus ou sans suite	Sursis à statuer	Total des décisions	Evolution orientations 03-02
Val-de-Marne (94)	3 175	1 859	847	41	2 747	-10%
% Ile-de-France	9%	8%	14%	3%	9%	-4%

Source Observatoire/DREES

Guide de lecture Les décisions peuvent correspondre à une demande effectuée avant 2003

La part des premières demandes dans les décisions 2003 représente 50% pour une moyenne régionale de 48%.

6% des décisions concernent des orientations vers de la formation (répartition régionale 13%), 56% vers le milieu ordinaire (répartition régionale 64%), 38% vers le milieu protégé (répartition régionale 23%).

¹ Les données 2004 ne sont pas disponibles à ce jour, cette partie est un rappel des données 2003.

▪ Les titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle

➡ Une population essentiellement représentée par des titulaires de rentes d'accident du travail. Une proportion plus grande de rentes pour maladie professionnelle concernant les nouveaux titulaires.

Répartition des rentes de titulaires de 18 à 59 ans en 2004

	Rentes gérées de titulaires de 18 à 59 ans	Dont accident du travail	Dont maladie professionnelle	Rentes attribuées à des titulaires de 18 à 59 ans	Dont accident du travail	Dont maladie professionnelle
Val-de-Marne (94)	9 288	97%	3%	515	89%	11%
% Ile-de-France Hors 77	14%	96%	4%	12%	90%	10%

Source : Observatoire/Cramif

Guide de lecture : Une personne peut être titulaire d'une ou plusieurs rentes

➡ Des rentes gérées en baisse, mais une augmentation forte des nouvelles attributions.

-1% de rentes gérées entre 2003 et 2004 concernant des titulaires de 18 à 59 ans, +11% de rentes attribuées sur la même période.

Caractéristiques des titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle de 18 à 59 ans :

- 78% d'hommes
- 60% sont âgés de 50 à 59 ans
- 18% de titulaires ayant une IPP de 10%
- 63% ayant une IPP entre 11% et 25%
- 13% ayant une IPP entre 26% et 40%
- 7% ayant une IPP de 41% et plus

Caractéristiques des nouveaux titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle (attribution en 2004) :

Comparés à l'ensemble des titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle, les nouveaux titulaires (attribution d'une rente en 2004) sont :

- Plus jeunes (54% ont entre 18 et 49 ans)
- Plus nombreux à être titulaires d'une rente ayant une IPP de 10% (23%)

▪ Les titulaires d'une pension d'invalidité

Répartition des pensions d'invalidité en 2004

	Pensions gérées	Dont catégorie 1	Pensions suspendues pour reprise d'activité
Val-de-Marne (94)	7 505	2 440	143
% Ile-de-France	10%	11%	12% (hors 77)

Source : Observatoire/Cramif

% de pensions gérées entre 2003 et 2004, -3% concernant la catégorie 1.

Caractéristiques des titulaires d'une pension d'invalidité catégorie 1 :

- 62% de femmes
- 91% sont âgés de 40 à 60 ans, dont 66% âgés de 50 à 60 ans

1.2 Le chômage des bénéficiaires de la loi

▪ La demande d'emploi

- ➡ 2004 : Une baisse des demandeurs bénéficiaires de la loi de 1987 en catégorie 1 (-3.3%)
- ➡ Une part importante (24%) de bénéficiaires à la recherche d'un emploi à temps partiel et une forte augmentation de cette catégorie entre 2003 et 2004 (+24.5%)
- Une hausse importante (+9,9%) du nombre de DETH toutes catégories confondues

Demands d'emploi au 31 décembre 2004 et évolutions par rapport à 2003

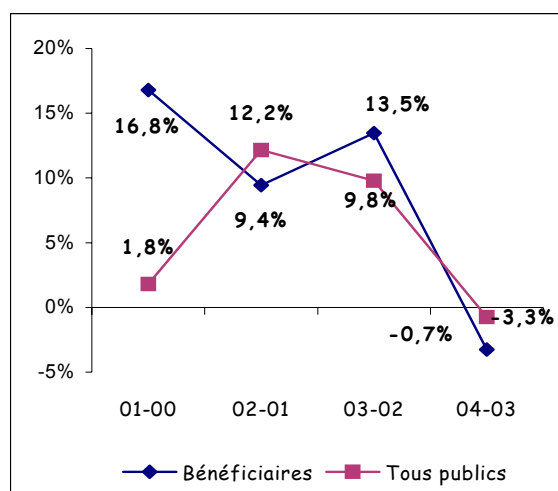
	Bénéficiaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des Bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	
Catégorie 1	2 387	-2,9%	2 468 (57%)	-3,3%	56 832 (67%)	-0,7%	4,3%
Catégorie 2	1 023	26,0%	1 030 (24%)	24,5%	6 622 (10%)	6,2%	15,6%
Catégorie 3	310	113,8%	323	108,4%	5 183	4,2%	6,2%
Catégorie 4	117	31,5%	123	36,7%	2 173	4,4%	5,7%
Catégorie 5	48	-34,2%	51	-32,0%	1 050	-22,8%	4,9%
Catégorie 6	192	23,1%	204	21,4%	8 002	16,1%	2,5%
Catégorie 7	53	29,3%	54	28,6%	919	21,7%	5,9%
Catégorie 8	38	123,5%	46	130,0%	3 789	50,2%	1,2%
Total	4 168	9,9%	4 299	9,4%	84 570	3,0%	5,1%
Total Ile-de-France	33 553	6,8%	34 786	6,9%	806 566	10,1%	4,3%

Source Observatoire/DRTEFP

Guide de lecture Les bénéficiaires hors veuves, orphelins et mutilés recouvrent les bénéficiaires Cotorep catégories A, B ou C, les personnes en instance Cotorep, les pensionnés et les rentiers.

Evolution de la demande d'emploi selon le public, catégorie 1

➡ Une tendance à la baisse depuis 2004

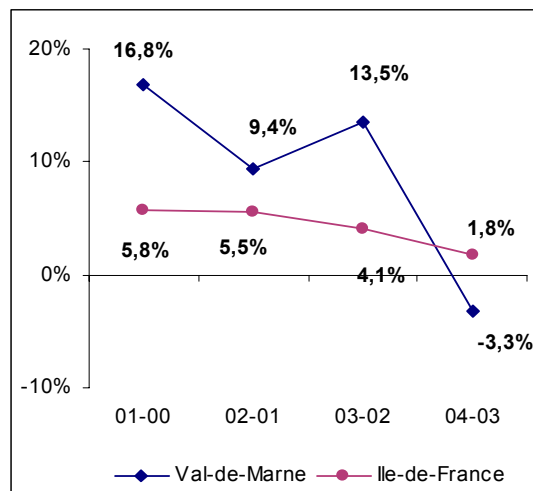


Source Observatoire/DRTEFP

Mais +9.4% de demandeurs d'emploi bénéficiaires toutes catégories confondues

Evolution de la demande d'emploi des bénéficiaires, catégorie 1

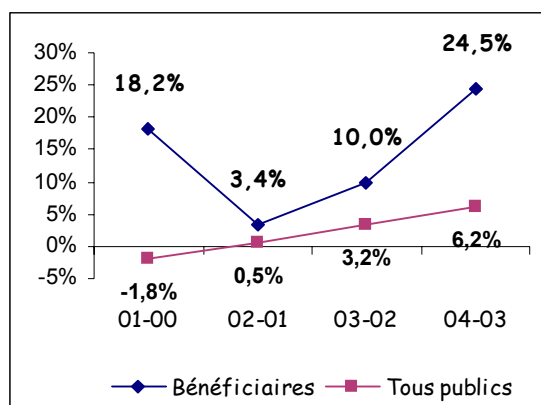
➡ Des évolutions plus marquées dans le 94



Source Observatoire/DRTEFP

Evolution de la demande d'emploi selon le public, catégorie 2

➡ Des évolutions de plus en plus fortes depuis 2001

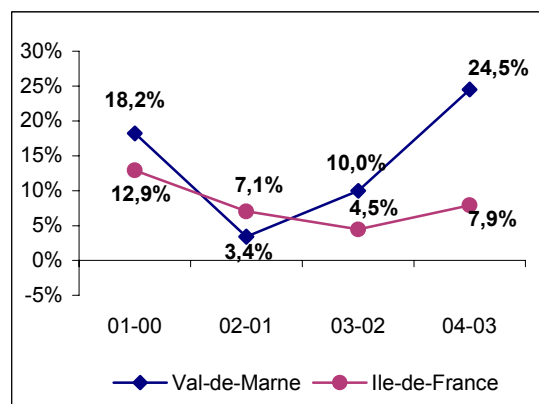


Source : Observatoire/DRTEFP

+9.4% de demandeurs d'emploi bénéficiaires toutes catégories

Evolution de la demande d'emploi des bénéficiaires, catégorie 2

➡ Comme pour la catégorie 1, les évolutions sont plus marquées qu'au niveau régional



Source : Observatoire/DRTEFP

Principales caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi catégories 1 et 2 en 2004² :

➡ Des caractéristiques départementales et régionales identiques

Une population principalement masculine

Sexe	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Val-de-Marne	Ile-de-France	Val-de-Marne	Ile-de-France
Homme	66%	65%	41%	40%
Femme	34%	35%	59%	60%

Age	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Val-de-Marne	Ile-de-France	Val-de-Marne	Ile-de-France
Moins de 26 ans	6%	5%	3%	2%
De 26 à 49 ans	65%	66%	56%	56%
50 ans et plus	29%	29%	41%	41%

Une population au chômage principalement composée de travailleurs handicapés reconnus par la Cotorep

Priorité	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Val-de-Marne	Ile-de-France	Val-de-Marne	Ile-de-France
Orphelins, veuves, mutilés guerre	3%	4%	1%	1%
Travailleurs handicapés catégorie A	21%	19%	13%	13%
Travailleurs handicapés catégorie B	50%	53%	55%	51%
Travailleurs handicapés catégorie C	7%	9%	9%	11%
Instance de COTOREP	16%	11%	14%	10%
Pensionnés	3%	4%	8%	13%
Rentiers	1%	1%	0%	1%

² L'analyse des caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi s'effectue sur la première et la deuxième catégorie, les effectifs des autres catégories étant insuffisant. Source Observatoire/DRTEFP. Certaines caractéristiques sont non renseignées pour une partie du public, c'est pourquoi la somme ne fait pas systématiquement 100%.

Plus des trois quarts de la population a un niveau de formation inférieur ou équivalent au CAP / BEP

Formation	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Val-de-Marne	Ile-de-France	Val-de-Marne	Ile-de-France
Niveaux I et II	5%	6%	4%	5%
Niveau III	7%	6%	5%	5%
Niveau IV	14%	13%	11%	12%
Niveau V	35%	36%	32%	30%
Niveau V bis	11%	10%	10%	11%
Niveau VI	28%	29%	37%	37%

Qualification	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Val-de-Marne	Ile-de-France	Val-de-Marne	Ile-de-France
Ouvriers spécialisés, manoeuvres	8%	9%	9%	10%
Ouvriers qualifiés	13%	14%	8%	8%
Employés non qualifiés	26%	26%	31%	32%
Employés qualifiés	42%	40%	46%	44%
Agents de maîtrise et cadres	10%	11%	6%	7%

46 % de la population (catégorie 1) est demandeur d'emploi de longue durée (% pour la catégorie 2)

Ancienneté d'inscription	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Val-de-Marne	Ile-de-France	Val-de-Marne	Ile-de-France
Moins de 6 mois	35%	36%	29%	28%
6 mois à 12 mois	19%	20%	19%	17%
1 à moins de 2 ans	25%	22%	23%	23%
2 à moins de 3 ans	10%	11%	14%	14%
3 ans et plus	11%	11%	15%	18%

Evolution des bénéficiaires demandeurs d'emploi de longue durée entre 2003 et 2004, catégorie 1 :

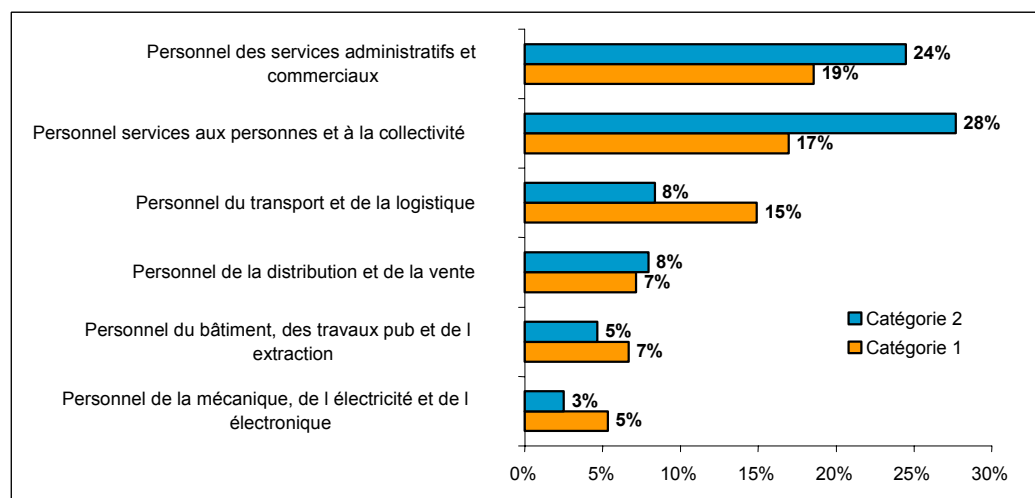
Val-de-Marne : -3% (tous publics +1%)

Ile-de-France : +1% (tous publics +3%)

Caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi de longue durée en 2004, catégorie 1 :

- 37% sont âgés de 50 ans et plus
- 32% ont un niveau VI
- 42% sont employés qualifiés

Principaux métiers recherchés par les bénéficiaires demandeurs d'emploi selon la catégorie en 2004



Source : Observatoire/DRTEFP

Guide de lecture : N'apparaissent que les métiers recherchés ayant une proportion supérieure à 5% en catégorie 1

▪ Les entrées au chômage

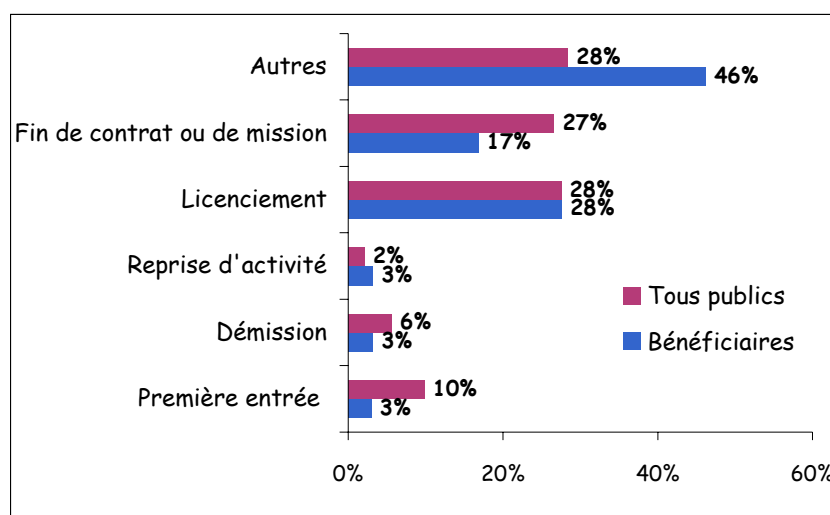
Entrées au chômage au 31 décembre 2004 et évolutions par rapport à 2003, catégorie 1

	Bénéficiaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	
Val-de-Marne (94)	2611	13%	2 745	+13%	103 370	+3%	3%
% Ile-de-France	11%	5%	11%	+4%	11%	+1%	3%

Source : Observatoire/DRTEFP

Réinscription et réactivation d'entrée au chômage de bénéficiaires de la loi en catégorie 1 : 733 (27% de l'ensemble des entrées)

Répartition des entrées par motifs selon le type de public, catégorie 1



Source : Observatoire/DRTEFP

➡ Le motif Licenciement explique 28% des entrées au chômage des bénéficiaires de la loi de 1987 et a évolué de +14% par rapport à 2003 pour la catégorie 1 (+0.3% pour le tous publics).

Une part de ces 758 bénéficiaires pourrait être intéressée par le maintien dans l'emploi. Il serait intéressant de pouvoir affiner afin d'évaluer le nombre de licenciements pour cause d'inaptitude médicale.

Caractéristiques significatives des bénéficiaires demandeurs d'emploi entrés au chômage selon le motif, catégorie 1 :

Le motif de licenciement représente 28% des entrées au chômage de bénéficiaires de la loi :

- 32% des bénéficiaires âgés de 50 ans et plus sont entrés au chômage pour ce motif
- 31% des bénéficiaires de niveau VI de formation ont été licenciés
- 34% des personnes en instance Cotorep sont entrés pour motif de licenciement

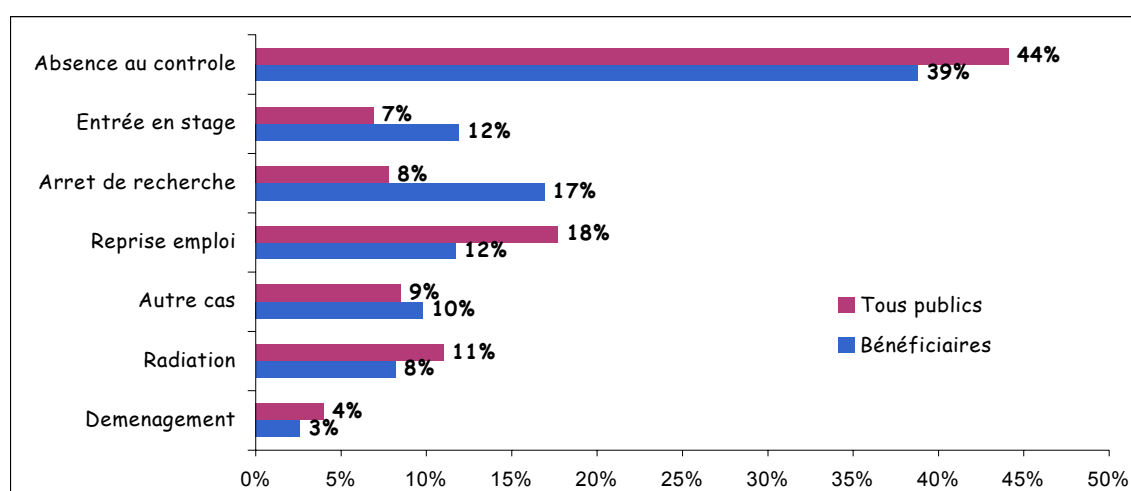
▪ Les sorties du chômage³

Sorties du chômage au 31 décembre 2004 et évolutions par rapport à 2003, catégorie 1

	Bénéficiaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	
Val-de-Marne (94)	2 989	14%	3 119	+14%	98 806	+6%	3%
% Ile-de-France	12%	4%	12%	+2%	11%	+5%	3%

Source : Observatoire/DRTEFP

Répartition des sorties par motifs selon le type de public, catégorie 1



Source : Observatoire/DRTEFP

➡ Les absences au contrôle ont augmenté de 14% pour le public handicapé et de 5% pour l'ensemble du public pour la catégorie 1. De même, +23% pour les arrêts de recherche concernant les bénéficiaires de la loi contre +2% pour l'ensemble du public.

Caractéristiques significatives des bénéficiaires demandeurs d'emploi sortis du chômage selon le motif, catégorie 1 :

Le motif **absence au contrôle** représente 39% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires :

- 58% des moins de 26 ans sont sortis pour ce motif
- 49% des inscrits depuis moins de 6 mois

Le motif **reprise d'emploi** représente 12% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires :

- 15% des employés qualifiés sont sortis pour ce motif en 2004

Le motif **arrêt de recherche** représente 17% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires :

- 42% des 50 ans et plus sont sortis pour ce motif
- 29% des niveaux VI
- 25% des ouvriers qualifiés sont en arrêt de recherche d'emploi

³ Le fait que le volume des sorties soit supérieur au volume des entrées n'implique pas que le stock des demandeurs d'emploi diminue. Il faut prendre en compte les évolutions de chaque indicateur par rapport à l'année précédente.

1.3 L'emploi des bénéficiaires de la loi dans les établissements assujettis en 2002

En 2002, **3 723 bénéficiaires de la loi de 1987 sont en emploi dans les 1 788 établissements assujettis** à l'obligation d'emploi, selon les DOETH, soit 10% de l'ensemble des bénéficiaires salariés de la région.

Principales caractéristiques des bénéficiaires en emploi :

- 65% d'hommes
- 49% de 26-49 ans
- 49% de 50 ans et plus (dont 25% ont 55 ans et plus)
- 96% sont en CDI

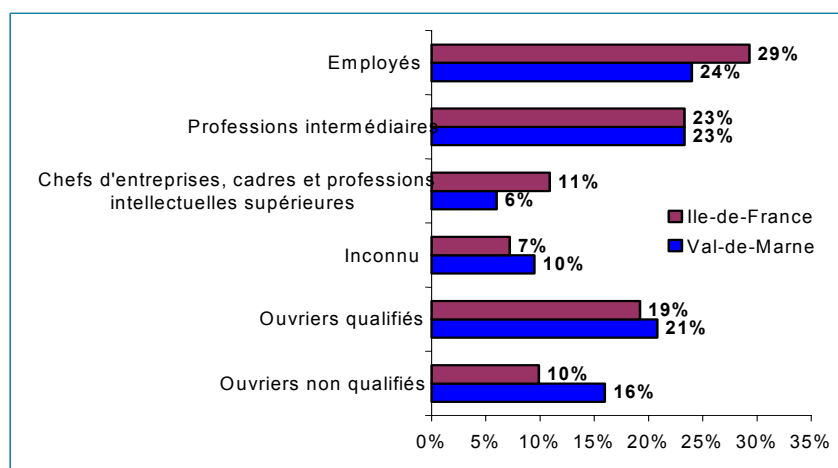
Répartition des bénéficiaires en emploi selon le type de priorité en 2002

	Val-de-Marne		Ile-de-France		Poids des bénéficiaires
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Travailleurs handicapés catégorie A	269	7%	3668	10%	7%
Travailleurs handicapés catégorie B	1012	27%	12269	32%	8%
Travailleurs handicapés catégorie C	496	13%	3513	9%	14%
Invalides mutilés et assimilés	658	18%	6700	17%	10%
Rentiers	1288	35%	12239	32%	11%
Total	3723	100%	38389	100%	10%

Source : Observatoire/SOETH 2002

➡ **Plus du tiers des salariés bénéficiaires sont titulaires d'une rente d'accident du travail ou maladie professionnelle**

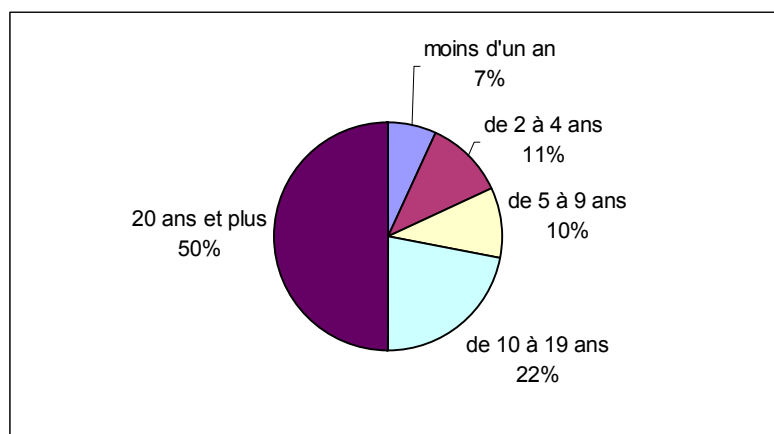
Répartition des bénéficiaires en emploi selon la catégorie socioprofessionnelle



Source : Observatoire/SOETH 2002

➡ **Une majorité d'ouvriers qualifiés et non qualifiés**

Répartition des salariés bénéficiaires de la loi de 1987 selon le temps de présence dans l'établissement en 2002



Source : Observatoire/SOETH 2002

Les secteurs d'activité qui regroupent le plus de bénéficiaires sont le commerce (579 bénéficiaires employés) et l'éducation, santé et action sociale (548 bénéficiaires employés). Mais cela n'implique pas que ces secteurs ont le meilleurs taux d'emploi de bénéficiaires.

Récapitulatif caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi et des bénéficiaires salariés dans les établissements assujettis

	Demandeurs d'emploi bénéficiaires en 2002	Salariés bénéficiaires dans les établissements assujettis en 2002
Homme	61%	65%
Femme	39%	35%
Moins de 26 ans	5%	2%
De 26 à 49 ans	64%	49%
50 ans et plus	31%	49%
Orphelins, veuves, mutilés guerre	4%	0%
Travailleurs handicapés catégorie A	19%	7%
Travailleurs handicapés catégorie B	49%	27%
Travailleurs handicapés catégorie C	8%	13%
Instance de COTOREP	14%	0%
Pensionnés	5%	18%
Rentiers	1%	35%
Ouvriers spécialisés, manoeuvres	10%	16%
Ouvriers qualifiés	14%	21%
Employés	66%	24%
Agents de maîtrise, cadres	9%	29%
Inconnu	0%	10%

Source : Observatoire/DRTEFP

Guide de lecture : Les demandeurs d'emploi regroupent toutes les catégories

1.4 Les personnes handicapées en milieu protégé

Répartition des effectifs des ateliers protégés en 2003

	Nombre de structures	Travailleurs handicapés	Equivalent temps plein	Travailleurs handicapés pour 1 000 habitants	Evolution EQTP 03-02
Val-de-Marne (94)	6	111	106,8	0,16	-3%
Ile-de-France	40	1619	1572,6	0,25	2%

Source Observatoire/DRTEFP

Répartition des CAT et des places installées en 2003

	Nombre de structures	Places installées	Taux d'équipement	Evolution places 03-02
Val-de-Marne (94)	24	1 893	2.7	4%
Ile-de-France	178	13 250	2.1	1%

Source Observatoire/Drassif

2 Les entreprises et les offres d'emploi

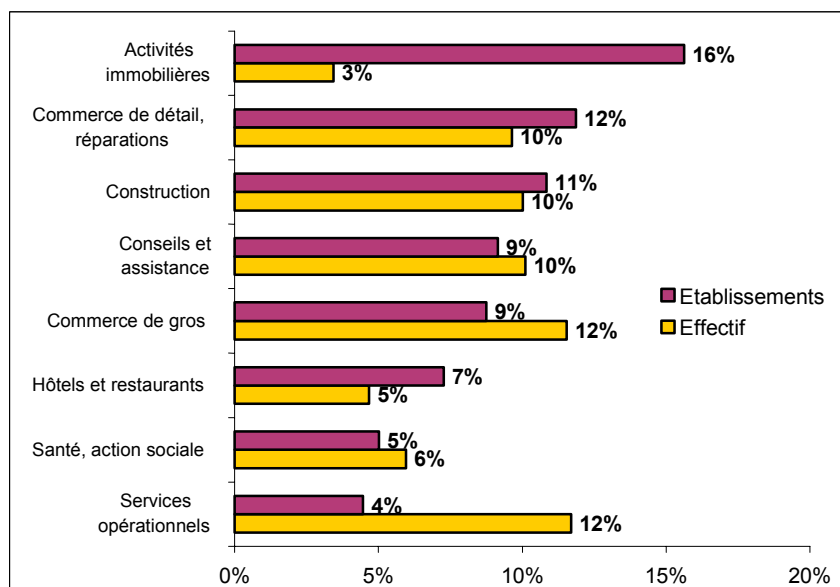
2.1 Les établissements d'au moins un salarié en 2003

Effectif salarié et volume d'établissements en 2003

	Effectif salarié		Etablissements	
	2003	Evol 03-02	2003	Evol 03-02
Val-de-Marne (94)	317 160	-2.1%	29 713	-0.9%
Ile-de-France	3 912 868	-1.4%	338 450	-0.7%

Source Observatoire/Unedic

Répartition des établissements et effectif salarié dans les secteurs les plus présents en 2003

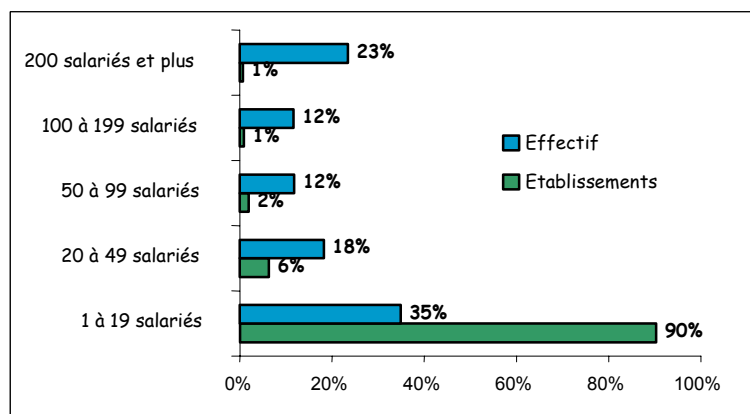


Source Observatoire/Unedic

Guide de lecture N'apparaissent que les secteurs ayant une proportion supérieure à 4%. Le secteur santé et action sociale recouvre les services relatifs à la santé humaine, les services vétérinaires et d'action sociale

➔ **90% des établissements sont des établissements de 1 à 20 salariés. Ils regroupent 35% de la population salariée du Val de Marne**

Répartition des établissements et effectif salarié par taille en 2003



Source Observatoire/Unedic

2.2 Établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires de la loi de 1987 en 2002

1 788 établissements sont assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires.

La répartition par secteur d'activité diffère de celle de l'ensemble des établissements. Les secteurs les plus présents sont :

- Le conseil et l'assistance (18%)
- Le commerce de gros et intermédiaire (17%)
- La construction (8%)
- La santé et l'action sociale (6%)
- Les transports (5%)

Concernant la taille de ces établissements, que ce soit l'effectif total ou l'assiette d'assujettissement, la répartition est la suivante :

- 56% ont entre 20 et 49 salariés
- 23% entre 50 et 99 salariés
- 12% entre 100 et 199 salariés
- 9% de 200 salariés et plus

Parmi les 1 788 établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires, 899 emploient des bénéficiaires, soit 50% de l'ensemble des établissements assujettis (48% pour la région Ile-de-France).

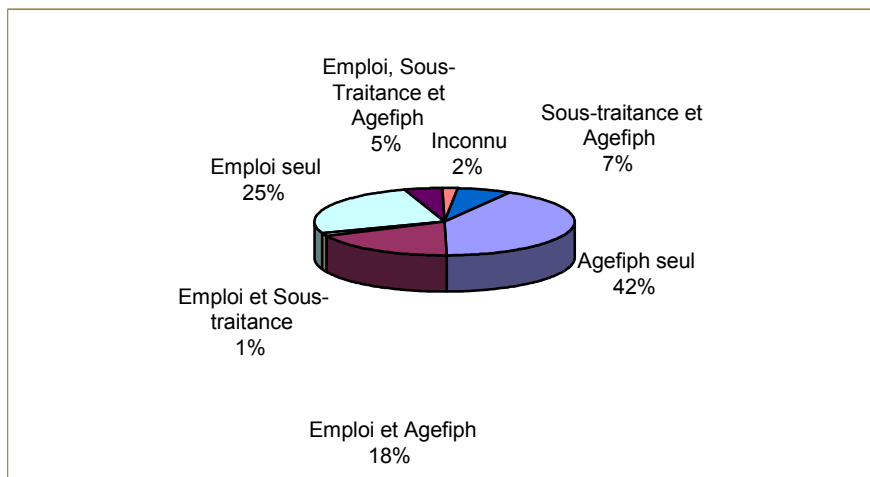
Secteurs d'activité des établissements employant des bénéficiaires :

- 63% des établissements des transports (93 structures) emploient des bénéficiaires contre 50% en moyenne
- 61% des établissements de la santé et action sociale (112 structures) contre 50% en moyenne

Secteurs d'activité des établissements employant peu de bénéficiaires :

- Commerce de gros (312 structures, 39% contre 50%)

Répartition des établissements assujettis selon le type de réponse à l'obligation d'emploi en 2002



Source : Observatoire/SOETH 2002

2.3 Offres d'emploi

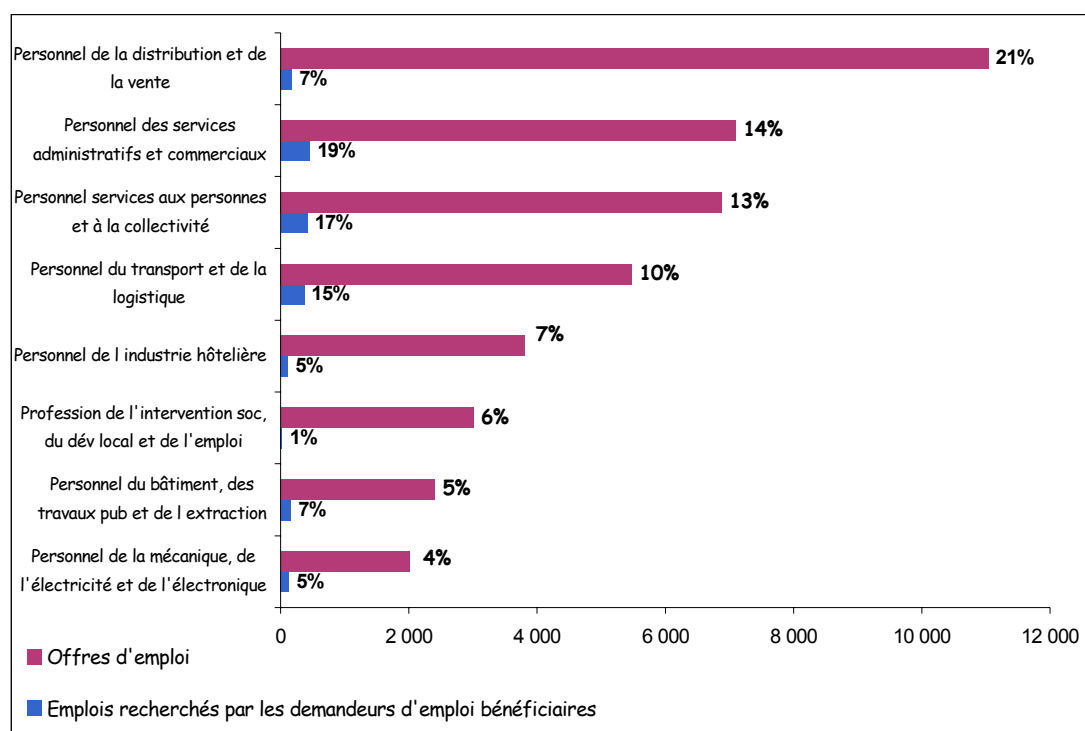
Offres d'emploi ANPE en 2004

	Offres	
	Cumul 2004	Evolution 04-03
Val-de-Marne (94)	52 268	+2%
Ile-de-France	679 287	+10%

Source : Observatoire/DRTEFP

Par rapport au volume de demandeurs d'emploi tous publics (catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8), on obtient un ratio de 0.6 offre d'emploi pour 1 demandeur pour une moyenne régionale de 0.9.

Principaux emplois recherchés par les demandeurs d'emploi handicapés catégorie 1 et offres d'emploi proposées sur le marché en 2004



Source : Observatoire/DRTEFP

Guide de lecture : Seuls les codes Rome de proportions supérieures à 1% pour les trois catégories apparaissent.

➔ Les secteurs de la distribution et de la vente ainsi que l'industrie hôtelière sont les principaux secteurs où l'offre est supérieure à la demande d'emploi

Pour mémoire, au 31 décembre 2004, le Val de Marne comptabilise 56 832 demandeurs d'emploi tous publics catégorie 1, dont 2 468 bénéficiaires de la loi de 1987.

3 La politique d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés

3.1 Les parcours d'insertion

▪ L'activité des deux structures Cap Emploi

Activité des structures Cap Emploi en 2004

	Dossiers actifs	Dossiers ouverts	Placements 2004	Placements aidés	Placements durables (>12 mois)
Val-de-Marne (94)	2 793	1 267	436	17%	67%
% Ile-de-France	11%	12%	9%	33%	58%

Source Observatoire/Agéfiph

- 7% de dossiers actifs par rapport à 2003 (+6% pour la région)
- +6% de dossiers ouverts par rapport à 2003 (+5% pour la région)
- 25% de placements par rapport à 2003 (-4% pour la région)

Rappel 2003

Principales caractéristiques des bénéficiaires accueillis par les structures Cap Emploi :

- 60% d'hommes
- 7% de 16-25 ans, 36% de 26-39 ans, 34% de 40-49 ans et 23% de 50 ans et plus
- 44% de niveaux V bis et VI, 33% de niveau V, 15% de niveau IV et 8% de niveaux I, II et III
- 23% de catégorie Cotorep A, 65% de catégorie B et 8% catégorie C
- 39% ont un handicap moteur, 30% une maladie invalidante
- 45% en inactivité depuis deux ans et plus, 2% n'ont jamais travaillé

Principales caractéristiques des bénéficiaires placés par les structures Cap Emploi :

- 52% d'hommes
- Davantage de 26-39 ans (42%)
- Moins de niveaux V bis et VI (38%)
- Une même répartition par catégorie de handicap
- Davantage de personnes ayant un handicap moteur (44%)
- Une durée d'inactivité moins longue (36% de 2 ans et plus)

38% des personnes placées ont été prises en charge pendant moins de 6 mois et 23% entre 6 et 12 mois.

Principales caractéristiques des entreprises concernées par les placements de bénéficiaires :

- 70% de 20 salariés et plus
- 16% du secteur de l'administration publique, 15% de l'immobilier, location et services aux entreprises et 15% des transports et communication

▪ La formation professionnelle

Entrées en formation dans l'ensemble des programmes⁴

Entrées en formation dans l'ensemble des programmes des bénéficiaires résidents dans le Val-de-Marne en 2004

	Afpa	Etat	Région	CRP	Total
Val-de-Marne (94)	26	236	38	93	393
% Ile-de-France	6%	12%	12%	4%	8%

Source Observatoire/Cnasea au 17/04/2005, Afpa

Entrées dans le programme « Chômeurs longue durée »

Programmation des entrées dans le programme « Chômeurs longue durée » pour l'année 2004

	Part prévisionnelle bénéficiaires	Part prévisionnelle tout public	% bénéficiaires
Sife individuel	48	600	8%
Sife collectif	218	1 090	20%
SAE	11	220	5%
Total	277	1 910	15%
% Ile-de-France	12%	10%	13%

Source Observatoire/DRTEFP

Entrées effectives dans le cadre du programme « Chômeurs longue durée » en 2004

	Bénéficiaires de la loi	Tous publics	% bénéficiaires	Evolution bénéficiaires	Evolution tous publics
Sife individuel	47	639	7%	+12%	+7%
Sife collectif	267	901	30%	-5%	-29%
SAE	3	228	1%	-	+23%
Total	317	1 768	18%	-3%	-14%
% Ile-de-France	12%	11%	15%	-19%	-25%

Source Observatoire/ANPE

⁴ Etat, Région, Afpa de sources Cnasea et Afpa.

▪ Le suivi de parcours du PDITH

Activité du suivi de parcours pour l'année 2004

	Répartition des actions spécifiques "travailleurs handicapés"			Répartition des actions de droit commun (1)			Total des actions	Nombre de bénéficiaires de ces actions
	Pour un bilan	Pour une préparation à l'emploi	Pour une formation	Pour un bilan	Pour une préparation à l'emploi	Pour une formation (2)		
Val-de-Marne (94)	83	0	41	10	6	19	159	150
% Ile-de-France	10%	0%	14%	5%	6%	10%	9%	9%

Source : Observatoire/Adhoc, saisie au 16/03/2005

Guide de lecture : Ces chiffres sont partiels. Sont saisies sur la base de données ADHOC, les entrées sur les actions SIFE de la DDTEFFP 94 et les actions réalisées à la suite et identifiées par les organismes conventionnés. (1) Les actions de droit commun recouvrent aussi bien les places réservées au titre du PDITH que les entrées non réservées (à l'issue d'autres actions de formation). (2) Recouvre les formations pré qualifiantes, qualifiantes, non qualifiantes, en alternance...).

A savoir : sur données DDTEFFP, 96 actions de droit commun supplémentaires, plus, de sources PDITH, 107 APITH et 15 autres actions, soit un total d'actions de 377.

▪ Les mesures emploi du programme « Chômeurs longue durée »

Réalisation des entrées dans les mesures emploi du programme CLD en 2004

	Bénéficiaires	Tous publics	%	Evolution bénéficiaires	Evolution tous publics
CIE	150	1 562	10%	10%	69%
CES	265	3 238	8%	14%	38%
CEC	79	731	11%	- 25%	- 12%
Total	494	5 531	9%	4%	35%
Ile-de-France	4 829	42 929	11%	0%	+13%

Source : Observatoire/ANPE, Cnasea

3.2 Le maintien dans l'emploi par l'axe PDITH⁵

➡ 78% de taux de maintien dans le Val-de-Marne pour une moyenne régionale de 64%

Activité de l'axe maintien dans l'emploi en 2004

	Cas de maintien traités (signalement en 2004)	Total des cas de maintien traités	Nombre de cas de maintien résolus (hors abandon)	Maintien dans l'emploi	Taux de maintien
Val-de-Marne (94)	98	68	67	52	78%
% Ile-de-France	5%	5%	6%	7%	64%

Source : Observatoire/Adhoc

56% de maintien au même poste pour une moyenne régionale de 65%.

⁵ On décrit l'activité de l'axe maintien du PDITH mais, dans le cadre de leur activité, les Cap Emploi peuvent aussi être amenés à faire du maintien dans l'emploi. De plus, seuls les cas de maintien traités ayant entraînés au moins une action ou un résultat dans l'année apparaissent. Des dossiers sont également suivis par l'axe sans qu'aucune action répertoriée ne soit effectuée.

-17% de maintiens dans l'emploi mais un taux de maintien plus fort (78% en 2004 contre 75% en 2003).

3.3 La sensibilisation des entreprises par le PDITH et les Cap Emploi

▪ Axe sensibilisation des entreprises

Sensibilisation des entreprises par l'axe PDITH en 2004

	Entreprises contactées	Dont nouvelles entreprises visitées	Dont entreprises suivies
Val-de-Marne (94)	165	121	44

Source Observatoire/PDITH

1.4 demandes identifiées par entreprise contactée (150 demandes)

▪ Structures Cap Emploi

Sensibilisation des entreprises par les structures Cap Emploi en 2004

	Entreprises visitées	Offres recueillies	Entreprises visitées sur les 3 dernières années
Val-de-Marne (94)	229	177	426

Source Observatoire/Agéfiph

Un ratio de 0.8 offre recueillie par entreprise visitée pour une moyenne régionale de 0.9.

3.4 L'accompagnement des jeunes en situation de handicap dans la construction de leur parcours d'insertion

➡ 208 jeunes identifiés dans la demande d'emploi fin 2004 (ANPE)

▪ Structures Cap Emploi

Les CAP Emploi sont saisis de demandes d'accompagnement de jeunes par la COTOREP (dans 50 % des cas), les missions locales (10 %) et l'ANPE (10%) lorsque les difficultés du jeune sont liées à son handicap plus qu'à un problème d'emploi ou d'insertion sociale. Les familles peuvent également faire appel au Cap Emploi directement (6 %). Les autres jeunes sont adressés par les autres Cap Emploi, les associations de handicapés, parfois par l'Agéfiph et les institutions médico-sociales.

Accompagnement du public jeune 16/25 ans par les structures Cap Emploi en 2004

	Nombre de jeunes accompagnés	Parcours projet – formations	Contrats de travail signés
Cap Emploi	140	35	44

Source EPSR Areram et EPSR Confluent

▪ Les missions locales

Dans le département, l'Agéfiph et la DDTEFP financent une action particulière pour l'accompagnement des jeunes bénéficiaires dans les missions locales. Cette action est réalisée par la Mission Locale de Maisons-Alfort. Deux objectifs sont définis :

- Accompagnement (par un référent spécialisé de la Mission Locale de Maisons-Alfort) des jeunes bénéficiaires dans leur parcours d'insertion professionnelle vers le milieu ordinaire.

- Animation du réseau des 10 autres ML du département. Cette animation se décline sous différentes formes : appui conseil dans le diagnostic et la prescription, organisation de rencontres avec les acteurs départementaux du dispositif spécifique (Cap Emploi, prestataires...) échanges de pratique.

Les orientations vers la mission locale de Maisons-Alfort sont réalisées par la COTOREP (dans 42% des cas), par les Cap Emploi et l'ANPE (22,5%), par les partenaires de la mission locale (services sociaux, CIO, Etablissements Scolaires, Associations) dans 22,5% des cas.

Accompagnement du public jeune 16/25 ans par les missions locales en 2004

	Nombre de jeunes accompagnés	Parcours projet – formations	Contrats de travail signés
Mission locale de Maisons-Alfort	62	11	17
Les 10 autres missions locales	172		

Source bilan d'activité 2004 de la mission locale de Maisons-Alfort

➡ **374 jeunes bénéficiaires accompagnés par les structures Cap Emploi et les missions locales du Val-de-Marne**

4 Ratios départementaux

Encadré méthodologique

Un **ratio** est un rapport entre deux variables. Il permet de mesurer l'écart entre celles-ci.

Exemple : l'Ile-de-France compte en 2003, 33 468 demandeurs d'emploi bénéficiaires de la loi et 792 737 demandeurs tous publics. Le rapport entre les deux donne un ratio **d'un demandeur bénéficiaire pour 24 demandeurs tous publics**, qui peut être comparé à chaque département de la région. Au minimum sur l'ensemble des départements, on observe **un demandeur bénéficiaire pour 34 demandeurs tous publics**.

Un ratio constant d'une année sur l'autre signifie que soit les volumes concernés sont restés stables, soit ils ont évolué dans le même sens et dans les mêmes proportions.

➡ **Les ratios de l'insertion professionnelle et de la formation plus favorables aux bénéficiaires de la loi qu'à l'ensemble du public**

Ratios par rapport aux demandeurs d'emploi tous publics (DE) et bénéficiaires (DETH) catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 en 2004

	Ratio du Val-de-Marne	Minimum	Maximum	Région
Bénéficiaires demandeurs d'emploi/DE	1/20	1/41	1/17	1/24
Contrats aidés/DE	1/15	1/22	1/13	1/18
Contrats aidés/DETH	1/8	1/11	1/4	1/7
Entrées formation/DE	1/46	1/76	1/32	1/47
Entrées formation/DETH	1/13	1/35	1/7	1/13
Offres ANPE /DE	0.6	0.4	1.5	0.9

Source Observatoire/DRTEFP, ANPE

Guide de lecture Les entrées en formation concernent les Sife collectifs, individuels et les SAE

Glossaire

Agefiph	Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
AP	Atelier protégé
AT	Accident du travail
DE	Demandeur d'emploi
DETH	Demandeurs d'emploi bénéficiaires de la loi de 1987
CAT	Centre d'aide par le travail
CIE	Contrat initiative emploi
CES	Contrat emploi solidarité
CEC	Contrat emploi consolidé
CLD	Chômeur de longue durée
Cotorep	Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel
CPam	Caisse primaire d'assurance maladie
CRAM	Caisse régionale d'assurance maladie (dite CRAMIF en Ile-de-France)
DELD	Demandeur d'emploi de longue durée
DEFM	Demandeur d'emploi en fin de mois
Catégorie 1	personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein
Catégorie 2	personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel
Catégorie 3	personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée
Catégorie 4	personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi
Catégorie 5	personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi
Catégorie 6	personnes non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à temps plein
Catégorie 7	personnes non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à temps partiel
Catégorie 8	personnes non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée
DOETH	Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés
DRASS	Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (dite DRASSIF en Ile-de-France)
DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
DRTEFP	Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
EQTP	Équivalent temps plein
IPP	Incapacité permanente partielle
Niveau de formation	
I et II	Bac +3 ou 4 ans
III	Bac +2 ans
IV	Bac BTN BT BP
V	BEP CAP
V bis	BIS CEP SES
VI	Premier cycle ou deuxième cycle
ORP	Orientation professionnelle
PDITH	Programmes départementaux d'insertion des travailleurs handicapés
RQTH	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
Catégorie A	Handicap léger
Catégorie B	Handicap modéré
Catégorie C	Handicap grave
SAE	Stage d'accès à l'entreprise
SIFE	Stage d'insertion et de formation en entreprise
TH	Travailleur handicapé